



LOISIRS
ADULTES

SÉJOURS ADAPTÉS

Hiver 2020-2021



Noël dans les Vosges

Du 20 décembre au 26 décembre 2020

900 €



7 vacanciers



2 animateurs



Gîte



Minibus



Trajet



Activités au choix : marchés typiques de Noël, visite du centre-ville de Strasbourg, découverte des traditions alsaciennes de Noël, préparation des festivités du réveillon...

Hébergement : Idéalement situé au cœur d'un village Vosgien et en proximité d'un parc naturel, le gîte se compose de deux belles pièces de vie, de 5 chambres, et de 4 salles de bain. Les draps sont fournis.

Ce séjour conviendra aux personnes qui recherchent **des vacances dynamiques**.

Situation géographique : Niederbronn-les-Bains, situé à proximité de Haguenau (25km), de Strasbourg (55km), de Baden-Baden en Allemagne (62km).



Départ et retour de : Angers et Cholet

Nouvel An à la mer

Du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021

830 €



12 vacanciers



4 animateurs



Gîte



Minibus



Trajet

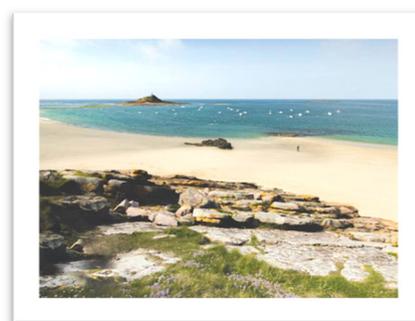


Activités au choix : découverte de la côte bretonne en hiver, balades touristiques, visite de la cité de Jugon-les-Bains, préparations des festivités du nouvel an...

Hébergement : 2 gîtes spacieux, 9 chambres au total, de belles pièces de vie, accès à une salle de jeux (baby foot, billard et ping-pong), une piscine chauffée et couverte. Les draps sont fournis.

Ce séjour conviendra aux personnes qui recherchent des **vacances reposantes**.

Situation géographique : Erquy, situé à proximité du Cap Fréhel (15km), de Saint Briec (35km), de Dinan et de Saint Malo (60km).



Départ et retour de : Angers et Cholet

Paillettes et Cotillons

Du 30 décembre 2020 au 2 janvier 2021

440 €



17 vacanciers

Activités au choix : balades/découverte du village, sorties au choix, préparation des festivités (décoration, cuisine), soirée dansante.



5 animateurs

Hébergement : ancienne ferme rénovée composée de 8 chambres, 25 lits simples, 4 lits doubles, 2 salles à manger, 1 grand salon.

Ce séjour conviendra aux personnes qui recherchent des **vacances festives.**



Gîte

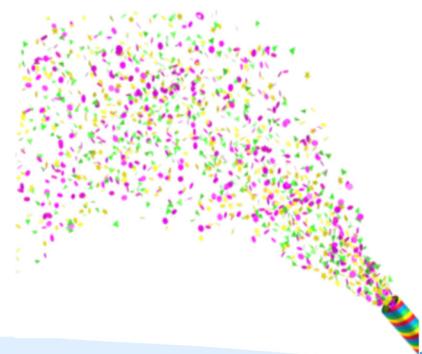
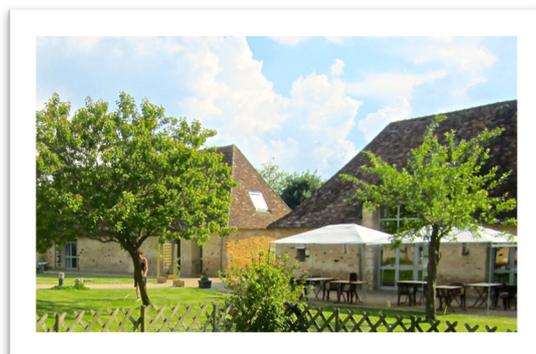
Situation géographique : à Mezeray, à proximité de La Flèche (17 km) et de Le Mans (28 km).



Minibus



Trajet



Départ et retour de : Angers et Cholet

Week-end du réveillon

Du 31 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021

ANGERS

Option 1 : Soirée réveillon

Repas et soirée dansante

Lieu : Salle Jacques-Prévert, Montreuil-Juigné.

Transport : Esca'l propose un transport retour au domicile sur Angers et sa première couronne.

140 €



30 vacanciers



8 animateurs



Hôtel



Minibus

Option 2 : Soirée réveillon + nuitée

Repas, soirée dansante et nuitée

Lieu : Salle Jacques-Prévert, Montreuil-Juigné.

Hébergement : nuit au sein d'un hôtel sur Angers.

160 €

CHOLET

Soirée réveillon + nuitée

Repas, soirée dansante et nuitée

Lieu : Salle Jacques-Prévert, Montreuil-Juigné.

Hébergement : nuit au sein d'un hôtel sur Angers.

160 €

Départ et retour de : Angers et Cholet



Sports d'hiver

Du 30 janvier au 5 février 2021

900 €



12 vacanciers



4 animateurs



Gîte



Minibus



Trajet



Activités au choix : luge sur rail, ski de fond, raquette, handiski, luge et sculpture sur neige. Possibilité de faire en option : chien de traîneau, cours de ski alpin, motoneige, tour en dameuse.

Hébergement : situé dans un petit hameau de montagne, le gîte est composé de 5 chambres, 8 lits simples et 3 lits doubles, d'une grande pièce de vie et de 2 salles de bain. Un appartement avec deux chambres (2 lits simples et 1 lit double), une pièce de vie et une salle de bain complètent l'hébergement. Les hébergements sont accessibles par des escaliers.

Ce séjour conviendra aux personnes qui recherchent **des vacances sportives et dynamiques.**

Situation géographique : Novallay, proche de Moutiers (13 km), Les Ménuires (20 Km) et Val Thorens (29 Km).



Départ et retour de : Angers, Saumur

Informations

Dates à retenir :

- A partir du 5 octobre 2020 : confirmation des séjours.
- Jeudi 10 décembre 2020, réunion info-familles à 18h30 : pour les séjours "Noël dans les Vosges" et "Nouvel An à la mer".
- Jeudi 7 janvier 2021, réunion info-familles à 18h30 : séjour "Sport d'hiver".
- Pas de réunion info-familles pour le week-end du réveillon. Vous recevrez une feuille explicative milieu décembre.

Transfert :

Afin de pouvoir participer à plusieurs semaines de séjour, Esca'l vous propose de prendre en charge la nuit du samedi au dimanche. L'hébergement s'effectuera dans un établissement d'Angers. Le repas du samedi soir, le petit déjeuner et le pique-nique du dimanche seront compris dans le supplément.

Supplément de 20 € par personne.

Transfert possible pour **la nuit du 26 au 27 décembre**.

Contact :

Pour vous accompagner au mieux dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :



Julie BOULTAREAU - Coordinatrice vacances
07.71.04.35.78 - escal.vacances@adapei49.asso.fr
02.41.22.06.70 - escal.accueil@adapei49.asso.fr
Site Internet : www.escal49.fr

Adresse postale : ESCA'L - La Cité - 58 Boulevard du Doyenné - 49100 ANGERS

Infos pratiques

◆ Usagers

- ⇒ chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),
- ⇒ les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réservation d'un séjour

- 1- envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cochez le ou les séjours de votre choix),
- 2- échange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),
- 3- une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdues.

Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour.

La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Conditions d'octroi de la garantie

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès :

a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe

b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.

2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.

Infos pratiques (SUITE)

3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

Montant de la garantie

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie et les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ **Assistance aux personnes**

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés. Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

◆ **Equipe d'animateurs**

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social.

Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 3 ou 4 vacanciers,
- le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.

◆ **Administration**

Une inscription n'est validée que si toutes les conditions sont remplies :

- le versement des arrhes pour confirmer l'inscription,
- le dossier d'inscription rempli et les pièces justificatives demandées,
- l'ordonnance pour les traitements médicaux, un pilulier nominatif préparé et à confier à l'animateur responsable des traitements médicamenteux (pour les personnes qui ne souhaitent pas garder la gestion de leur traitement),
- la photocopie de la carte d'identité, de mutuelle et la carte vitale originale.

◆ **Transport**

Le voyage sur les lieux des séjours et lors des activités se fait par minibus 9 places. Les ramassages aller et retour seront assurés à partir des communes indiquées sur la présentation du séjour (voir dans le catalogue) ou à partir du lieu de résidence (à partir de 2 personnes résidant dans le même établissement du 49). 15 jours avant le départ, un courrier précisant l'heure et le lieu exact de rendez-vous sera envoyé.

Infos pratiques (SUITE ET FIN)

◆ Les prix

Nos tarifs comprennent les frais de fonctionnement, les sorties, le transport sur le lieu des activités, les rémunérations du personnel, l'hébergement et l'alimentation.

Les frais pharmaceutiques et médicaux sont à la charge de l'utilisateur.

ESCA'L décline toute responsabilité en cas de perte/vol des affaires personnelles du vacancier.

◆ Bilan de séjour

Après le séjour, et uniquement sur demande, un bilan individuel sera envoyé au domicile.

Possibilité, également, de conserver les souvenirs des vacances avec des photos enregistrées sur clé USB (à fournir par vos soins).

Pendant le séjour, il est possible de remplir un carnet de vacances qui retracera les meilleurs moments des vacances.



ESCA'L - Adapei 49

La Cité - 58 Boulevard du Doyenné

49100 ANGERS

Tel : 02 41 22 06 70

Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr

www.escal49.fr

